

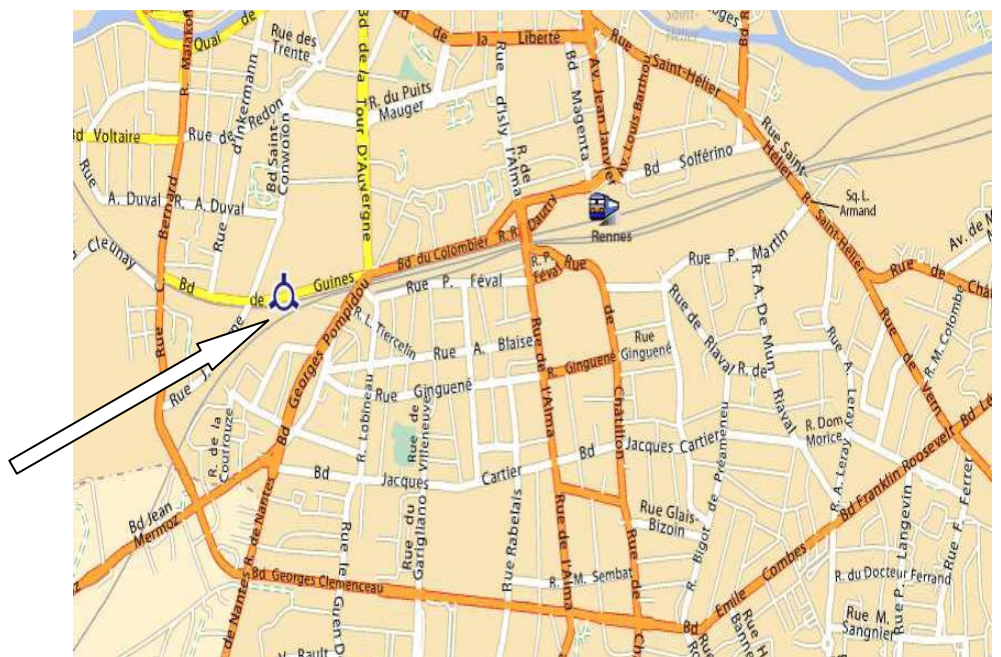


Le dimanche 8 avril 2018

**Mesdames les Présidentes,
Messieurs les Présidents,
Messieurs les Maîtres d'armes de la Ligue.**

Le Comité Régional d'Escrime de Bretagne et « la Garnison de Rennes » sont heureux de vous inviter à participer à la troisième manche de la :

COUPE DE BRETAGNE EPEE ET SABRE VETERAN



**Pour entrer dans le quartier
Guyomard : 06.37.96.90.22**

Lieu : Quartier Foch, Bd de Guines, Rennes (le long de la voie ferrée).

Entrée en groupe (9h – 9h30) et (13h45-14h15)

Parking à l'extérieur du quartier militaire (sauf adhérents)

Téléphone si vous êtes perdu ou bloqué au portail : 06 37 96 90 22 (uniquement)

Les horaires épée : 9h30 appel, Scratch 9h45 début 10h

Les horaires sabre : 14h15 appel, Scratch 14H30 début 14h45

INFO pratiques :

- Comme pour le stage vétéran, le CSGR vous offrira le café, veuillez penser à apporter vos sandwichs et boissons, **il n'y aura pas de buvette sur place.**
- Pour le sabre les appareils sont bloqués sur les anciens temps.

La formule et règlement :

- **Premier tour** de poules sera constitué avec décalage par club et par département.
 - **Deuxième tour** de poules sera constitué en tenant compte des résultats du premier tour de poule,
 - **Troisième tour** de poules sera constitué en tenant compte du classement des deux premiers tours. Poule n°1 du 1^{ier} au 6^{ième}, Poule n° 2 du 7^{ième} au 12^{ième}, etc.
- Pas de touche de handicap.**

La formule au sabre sera déterminée le jour même en fonction du nombre de participants.

LES INSCRIPTIONS

Les engagements se feront par internet sur le site de la FFE.

- Le montant des engagements pour la participation à l'ensemble des épreuves de la Coupe de Bretagne à une arme est de 32 euros et de 50 euros pour la participation à l'ensemble des épreuves de la Coupe de Bretagne aux deux armes pour les 4 compétitions. Cette somme est non remboursable et exigible dès la première compétition.
- L'engagement par épreuve sera de **12 euros** pour une arme et de 20 euros pour deux armes.

REGLEMENT DE LA COUPE DE BRETAGNE

La coupe de Bretagne est ouverte aux licenciés vétérans, aux plus de 35 ans à l'épée et aux plus de 30 ans au sabre.

Le classement du jour :

Le classement s'établira uniquement à la fin du troisième tour de poules. Poule n°1 du premier au sixième, poule n°2 du septième au douzième, etc. Un nombre de points sera attribué pour le classement annuel. Pour permettre un classement unique un indice de performance sera établi (voir ci-dessous).

Attribution des points après avoir tiré la troisième place (si tableau)

| | | | |
|---------------|----------------|---------------|---------------|
| 1 = 35 points | 7 = 20 points | 13 = 8 points | 19 = 3 points |
| 2 = 30 points | 8 = 18 points | 14 = 7 points | 20 = 3 points |
| 3 = 27 points | 9 = 16 points | 15 = 6 points | 21 = 3 points |
| 4 = 25 points | 10 = 14 points | 16 = 5 points | 22 = 3 points |
| 5 = 23 points | 11 = 12 points | 17 = 5 points | 23 = 3 points |
| 6 = 22 points | 12 = 10 points | 18 = 5 points | 24 = 3 points |

3 points seront attribués à partir de la dix-neuvième place.

Remise de médailles aux quatre premiers

Classement général :

Le classement général s'établira sur l'addition des points obtenus lors des trois meilleurs résultats des quatre épreuves.

En cas d'égalité parfaite, un calcul de l'indice sera effectué sur les ½ finales et les finales de chaque journée (si tableau)

Les points multipliés par le coefficient déterminent le score.

Coefficients :

S = 0,95

V1=1

V2=1,075

V3=1,15

V4=1,3

Pour tous renseignements techniques (formule/inscription) vous pouvez contacter :

Maître Patrice DHERBILLY

Courriel : dherbillyctrbretagne@orange.fr

Téléphone : 06 83 83 03 79